

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Quélern

Fort de Quélern dit réduit de Quélern (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001325

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort, réduit

Appellation : Réduit de Quélern

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : OE, 367. réduit du 19e siècle et vestiges vaubaniens des retranchements et demi-lune

Historique

Le réduit de Quélern

L'ouvrage situé au sommet du plateau de Quélern à 50 m au-dessus du niveau de la mer affecte la forme d'un rectangle bastionné dont Vauban avait dressé le plan dès 1694 (quoique ce dernier fût de forme carrée et l'entrée au nord). Il est resté inachevé à l'exception du front sud qui avait été intégré au retranchement vaubanien. Programmé en 1847, le réduit, d'une capacité de 621 soldats, a été finalement construit de 1852 à 1856 sur des plans s'approchant de ceux des forts mis en oeuvre à [Houat](#) et [Hoëdic](#). Le pied de l'escarpe a été directement fondé sur le massif rocheux.

Après avoir traversé successivement le glacis, le chemin couvert, la place d'armes et franchi le fossé sec, on pénètre dans le réduit par la porte monumentale (à pont-levis "à la Poncelet") datée de 1854. De part et d'autre du passage voûté se trouvent deux corps de garde. Face à l'entrée se dresse la caserne Mesmond casematée à deux niveaux habitables (rez-de-chaussée et sous-sol) et dans la cour au sud un magasin à poudre d'une capacité de 45 t daté de 1853 (un second [magasin à poudre dit, "de la Gauche des lignes"](#), construit en 1857, est visible à l'extérieur de l'enceinte militaire entre le réduit et la [caserne Sourdis](#)). Au sommet de l'escarpe, un important rempart de terre de 3 m d'épaisseur protège l'intérieur de la cour tout en permettant l'accès à la banquette de tir et au chemin de ronde protégé par le parapet. En 1870, 58 pièces d'artillerie dont 8 mortiers composent l'armement du réduit et des lignes de Quélern. Une partie de cet armement était destinée à être disposée sur les terre-pleins intérieurs des deux bastions sud accessibles par une poterne ; des embrasures sont également visibles dans le parapet au nord (entourées de créneaux de fusillade de type archère). Un magasin à poudre enterré modèle 1874 - aujourd'hui détruit - est également bâti vers 1879. Deux batteries de côte aménagées dans la décennie 1880 (chronogramme 1883-1884) complètent le dispositif à l'extérieur du fort : il s'agit de la [batterie de la Droite des lignes de Quélern](#) (canons de 24 cm de calibre) et de la [batterie de Tremet](#) (canons de 19 cm puis 24 cm à tir rapide) accompagnées chacune de leur batterie annexe (4 canons de 95 mm).

Des communards ont été internés au réduit de Roscanvel, sur l'île Trébéron et dans des pontons flottants mouillés en rade de Brest dès juin 1871. Élisée Reclus y fera un bref séjour : "la besogne de l'interrogatoire avance un peu ; sur mille captifs que nous sommes à Quélern, plus de deux cents ont subi leur examen ; un seul a été libéré, par ordonnance de non-lieu, je suppose". Parmi eux se trouvent également des hommes et femmes qui ont participé aux insurrections de 1870-1871 en Algérie.

Dépôt de munitions et de matériels pour l'Allemagne nazie, l'ancien réduit codé "C 1" était défendu par une batterie antiaérienne composée de quatre canons de 7,5 cm en remplacement de celle que les Français avaient sabotée en juin 1940. Les fortifications de Quéléren intégrées dans le dispositif défensif allemand sont numérotées de C 36 (à l'est) à C 39 (à l'ouest) ; on y compte deux bunkers-casemates bétonnées (dont une de type 671 défendant l'anse de Camaret) et une quarantaine d'emplacements de mitrailleuse. L'ensemble de la position a été fortement bombardé par l'aviation alliée le 3 septembre 1944 : un déluge de feu s'abat sur la fortification et le casernement est touché de plein fouet. La porte de Camaret et la poterne est, dite porte de Crozon, sont également détruites. Les lignes de Quéléren, tenues par des troupes de parachutistes allemands, tombent finalement le 19 septembre et le General der Fallschirmtruppe Ramcke, commandant de la *Festung Brest*, réfugié dans le magasin à poudre sous roc de la batterie des Capucins, se rend aux troupes américaines. Entre 1964 et 1986, le réduit et les lignes toutes proches sont utilisés comme terrains d'entraînement par les soldats du Centre d'entraînement commandos de Quéléren. De cette période subsistent encore quatre engins blindés de reconnaissance Panhard équipés de canon de 90 mm ; un cinquième blindé est visible à proximité de la batterie haute de Robert. Aujourd'hui, le réduit de Quéléren abrite le Centre parachutiste entraînement opérations maritimes, qui est le service Action de la direction générale de la Sécurité extérieure.

(Guillaume Lécullier in *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal*, 2011 ; mise à jour 2026)

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle, 3e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle, 1er quart 21e siècle

Dates : 1694 (daté par source, porte la date), 1852 (daté par source), 1853 (daté par source, porte la date), 1854 (daté par source, porte la date), 1855 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire, attribution par source)

Description

L'état actuel du fort de Quéléren n'est pas connu.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, maçonnerie ; gneiss

Matériau(x) de couverture : terre en couverture, pierre en couverture

Plan : système bastionné

Type(s) de couverture : terrasse

Statut, intérêt et protection

Site classé en 1978 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : réduit

Sites de protection : site classé

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (parcelle appartenant au ministère des Armées)

Le réduit de Quéléren

Situé sur un terrain militaire, le fort dit réduit de Quéléren est interdit d'accès.

Le fort de Quéléren est construit de 1852 à 1856 sur les plans quelque peu modifiés du fort de Vauban. Les anciens retranchements vaubaniens apparaissaient encore à l'ouest de ce dernier. Tout porte à croire que le fort de Quéléren - terrain militaire actif - conserve des éléments plus anciens : demi-lune, chemin couvert avec places d'armes, traverses et bastions sud.

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2026 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires porté par la Région Bretagne](#). Il a notamment bénéficié des travaux de Philippe Truttmann (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire). Ces contenus ont fait l'objet en 2011 d'une publication intitulée "[Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal](#)".

Références documentaires

Bibliographie

- **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**
PETER (J), préface de Jean Meyer, **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**, Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1998, 320 p.
p. 277-281

- **"Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel" [2004]**
JADÉ, Patrick. **"Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel"**. Mémoire de maîtrise d'Histoire Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de M.-T. Cloître, 2004, 293 p. et 141 p.
- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**
FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914**. Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Périodiques

- **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783" [2007]**
LÉCUILLIER, Guillaume. **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783"**. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 114-4, 2007.
<https://journals.openedition.org/abpo/473>
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quéléren [2005]**
COLLECTIF. **DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quéléren**. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 13, 2005.
- **"Les lignes de Quéléren (17e-20e siècles)" [2005]**
BESSELIÈVRE, Jean-Yves. **"Les lignes de Quéléren (17e-20e siècles)"** in DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quéléren. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 13, 2005.
- **"Communards et insurgés kabyles à Quéléren (1871-1874)"**
BUREL, Marcel. **"Communards et insurgés kabyles à Quéléren (1871-1874)"** in DOSSIER : Tal-ar-Groas. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 24, 2015.
- **DOSSIER : De Quéléren à Rostellec. La Tour Vauban [2019]**
COLLECTIF. **DOSSIER : De Quéléren à Rostellec. La Tour Vauban**. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 28, 2019.
- **"Le fort de Quéléren" [2019]**
JADÉ, Patrick. **"Le fort de Quéléren"** in DOSSIER : De Quéléren à Rostellec. La Tour Vauban. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 28, 2019.

Multimedia

- **"Index de la fortification française 1874-1914 - Fortiff.be" [2002-2026]**
MALCHAIR, Luc, FRIJNS, Marco, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **"Index de la fortification française 1874-1914 - Fortiff.be"**.
<https://fortiff.be>

Annexe 1

Les ouvrages de Quéléren par Philippe Truttmann (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire), septembre 1972

Situation : à la base de la presqu'île de Roscanvel et barrant l'isthme à 2 500 mètres au sud-sud-ouest de l'agglomération de Roscanvel.

HISTORIQUE SOMMAIRE

La presqu'île de Roscanvel (ou également dite de Roscanvel) constitue la branche Nord de la croix dessinée par la presqu'île de Crozon. La côte nord-ouest constitue la rive sud du goulet de Brest, et son extrémité nord-est, la pointe des Espagnols, domine de 60 mètres d'altitude l'entrée du Port, à 5 kilomètres de distance.

Ainsi, au fur et à mesure de l'accession de Brest au rang de port militaire de premier rang, il apparaît comme indispensable de tenir l'ensemble de cette presqu'île, sous peine de voir l'ennemi s'y installer à demeure et bloquer irrémédiablement le goulet et la rade.

L'occupation par les espagnols, en 1594, de la pointe nord-est (appelée depuis et pour cette raison, pointe des Espagnols) peut être considérée comme la première opération militaire tentée contre Brest selon cette idée de manoeuvre.

La mission des différents ouvrages étudiés ci-après était de barrer la presqu'île à la naissance de l'isthme, face à l'intérieur des terres, de façon à en interdire l'accès à un ennemi venant de Crozon et risquant d'attaquer à revers les différentes batteries de côte, de s'assurer de la rive sud du goulet et de transformer à loisir la presqu'île en base de blocus contre Brest.

Ces ouvrages orientés face à l'intérieur des terres relèvent donc non de la défense des côtes mais de la défense terrestre de la rade de Brest. Conservés après 1870, ils seront couverts plus en avant par une nouvelle ligne de défense jalonnée par le réduit de Landaoudec et le fort de Crozon, ligne réactivée entre 1942 et 1944 par l'occupant (casemates d'artillerie de Landaoudec et de Trémaudic)".

Premières lignes de Vauban : 1689-1694

Les archives de la Marine possèdent un plan manuscrit daté de mars 1689 et signé de Vauban (Venu à Brest en 1685 puis le 18 février 1689) approuvant la construction d'un retranchement rectiligne tendu en travers de la presqu'île, à peu près à l'emplacement des lignes actuelles, et joignant trois redoutes à plan en losange qui en constituaient des points d'appui.

Ce projet reçut un commencement d'exécution mais avec une telle lenteur qu'en 1693 bien peu en était réalisé (une partie de la redoute est qui est devenue le demi-bastion 4 incorporé ensuite dans les nouvelles lignes.).

En 1694, Louis XIV, informé par son service de renseignements des projets anglo-hollandais d'attaque contre Brest, charge Vauban de prendre sur place toutes dispositions utiles pour la mise en état de défense. Lieutenant-général depuis 1688, Vauban reçoit alors pour la circonstance les pleins pouvoirs sur les troupes de terre et de mer ainsi que les milices [gardes-côtes]. Il arrive à Brest le 23 mai 1694.

Lignes remaniées : 1694-1777

Constatant que les ouvrages prescrits antérieurement n'ont pratiquement pas avancé (L'état d'armement du 23 avril 1694 n'indique rien concernant ces ouvrages. Il est vrai qu'il ne concerne que l'armement de défense des côtes.), Vauban remanie le projet des lignes de Quéléren et prescrit la construction d'un retranchement linéaire à tracé concave dessinant un angle obtus, et coupé en son centre, à la brisure, par un fort carré à quatre bastions (Le fort proprement dit ne sera construit intégralement qu'en 1852-1855, ce sera le réduit de Quéléren étudié à part.), destiné à recevoir une garnison de 500 hommes.

Les travaux sont alors poussés fébrilement pendant les 25 jours qui précèdent l'attaque anglaise repoussée le 18 juin 1694 sur la plage de Camaret, au pied même de l'extrémité droite des lignes.

Il s'agit d'ouvrages de fortification de campagne avec fossé et escarpement à terre coulante soigneusement fraisés et palissadés. Du fort central, seul le front sud (deux bastions) est fait, sans la demi-lune. La part droite des lignes (ouest) entre le fort et les falaises, étant implantée sur le sommet du plateau avait l'avantage d'un tracé plus court et d'un terrain plan permettant des feux rasants, mais avait aussi l'inconvénient majeur, étant très en retrait de la crête militaire, de laisser en angle mort une bonne partie du ravin de Pen ar Poul, zone de terrain bas et humide perpendiculairement à l'isthme s'étendant de la baie de Camaret à celle de Roscanvel et dominée d'environ 30 mètres par le plateau constituant la presqu'île de Quéléren. De ce fait un ennemi ayant débarqué en baie de Camaret pouvait utiliser le couvert de ces angles morts pour bloquer la presqu'île et préparer l'attaque des lignes.

Après l'échec de la tentative anglaise sur Camaret le 18 juin 1694, on trouve plusieurs projets de l'ingénieur Traverse concernant les travaux à exécuter sur les lignes de Quéléren (27 janvier 1696, 14 janvier 169..., [10 janvier 1699]) mais il semble bien que, l'alerte étant passée, ce secteur des frontières maritimes fut mis en veilleuse malgré les avis [répétés] de Vauban, compte tenu du manque de crédits et surtout du fait des travaux à exécuter d'urgence sur les frontières à l'est (Toul et Neufbrisach) à la suite du traité de Ryuswick, au moment où s'ouvre la guerre de succession d'Espagne. Comme la plupart des ouvrages projetés ou entrepris en 1694-1695 autour de Brest, les lignes de Quéléren (désignés alors sous le nom de "retranchements de Roscanvel" puis "retranchements de Quéléren") traînèrent en longueur mais

furent peu à peu achevées à l'exception du fort, dont [seul] le front sud réalisé reçut une demi-lune et fut revêtu. Cette situation se prolonge jusqu'en 1776 où, sur ordre de la Cour, le problème général de l'organisation défensive de Brest est repris sur des bases nouvelles, dans le contexte des guerres maritimes avec l'Angleterre.

Nouvelles lignes : 1777-1785

Parmi les travaux considérables exécutés de 1777 à la révolution figure la réorganisation complète des lignes de Quéléren ayant abouti à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui. Les travaux consistent en :

- Un remaniement de la partie gauche (est) des anciennes lignes de Vauban en conservant le tracé général.
- Pour la partie droite (ouest), la construction d'un ensemble de fronts sur un tracé nouveau implanté 300 mètres en avant (plus au sud) des anciennes lignes, à la crête militaire, de façon à voir la Thalweg de Pen ar Poul.

Les nouvelles lignes terminées, il ne semble y avoir été exécuté aucun travail important sous la Révolution, l'Empire et la Restauration (à l'exception de la caserne Sourdis et de l'achèvement de la partie gauche de la porte de Crozon).

Construction du réduit de Quéléren : 1852-1854

C'est probablement à la suite des travaux de la commission de défense des côtes de 1849 qu'il fut décidé de construire le réduit de Quéléren. Cet ouvrage n'est en fait que l'exécution, à terme du projet de fort rectangulaire de Vauban (1694-1699) resté jusque là inachevé à l'exception du front sud, qui avait en son temps été intégré aux lignes primitives. Le réduit a été construit de 1852 à 1854 et a reçu après la guerre de 1870, comme seules modifications, un magasin à poudre enterré type 1874.

Derniers travaux : 1870-1945

Les lignes proprement dites sont restées telles quelles jusqu'à nos jours, à l'exception de :

- La construction vers 1880 dans le bastion n° 1 d'une batterie dite "batterie de l'extrémité droite des lignes de Quéléren", à 2 pièces de 24 cm tirant vers le nord-ouest.
- La construction vers 1890 derrière la courtine 1-2 d'une batterie de 4 pièces de 95 mm tirant vers l'ouest ; vers la même époque entre les deux batteries ci-dessus, d'un magasin à munitions à l'épreuve.

Ces trois ouvrages étant essentiellement de défense des côtes et n'intéressant pas à proprement parlé les lignes de Quéléren.

- Enfin, sous l'Occupation, construction par les Allemands dans le parapet de la batterie basse du redan 9 de deux casemates en béton armé pour pièce de petit calibre battant le fond de la baie de Camaret (l'une croisant son tir avec les casemates de la pointe du Petit Gouin). C'est à cette même époque qu'ont été détruites les deux portes d'accès aux lignes qui constituaient une gêne pour le transport du matériel lourd.

DESCRIPTION

L'ensemble des organisations comprend :

- Les lignes primitives ou lignes de Vauban (à l'état de vestiges)
- Les lignes actuelles
- Les batteries "de la droite des lignes" :
 - Batterie de 24 cm,
 - Batterie de 95 mm,
 - Magasins à munitions.
- Le réduit de Quéléren
- La caserne Sourdis.
- La magasin à poudre de la gauche des lignes.
- Les bâtiments disparus.

Annexe 2

Le réduit de Quéléren par Philippe Truttmann (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire), septembre 1972

Rappel historique, généralités, mission : L'ouvrage occupe l'emplacement d'un fort carré projeté par Vauban (Projet de Traverse de 1696 et 1699, approuvé par Vauban) en 1694 au moment de la mise en état de défense de Brest et [de ses] environs, fort dont seul [le] front sud fut exécuté, d'abord en fortification de campagne, puis en fortification permanente et intégré tel quel dans les premières lignes de Quéléren.

Après l'achèvement des nouvelles lignes de Quéléren, ce front et ce qui subsistait des lignes primitives fut laissé à l'abandon.

Toutefois, dès 1779, divers projets furent élaborés pour rétablir un fort à usage de réduit, dans les nouvelles lignes, puis, en 1811, on projeta de doubler les lignes de Quéléren en arrière par un mur défensif s'appuyant sur trois tours-réduits [tours-modèles 1811, n° 1] (analogues aux réduits [tours-modèles] réalisés à Cornouaille et à la pointe des Espagnols). Aucun de ces projets ne vit le jour et les choses en restèrent là jusqu'en 1852, date à laquelle on décida de construire le réduit actuel (le terrain a été acheté en 1849) pour soutenir les lignes proprement dites et continuer à tenir le terrain en cas de forçement des lignes, tout en empêchant l'ennemi de les utiliser.

L'ouvrage occupe le sommet topographique du plateau [], au rebord sud duquel sont tracées les nouvelles lignes.

Exécuté de 1852 à 1856, l'ouvrage n'a pas été modifié par la suite à l'exception d'un magasin à poudre[s] enterré, type 1874, ajouté vers 1880 pour doubler le magasin à poudre de 1853 devenu incapable de résister aux projectiles de l'artillerie rayée.

Au moment des combats de siège de Brest en 1944, l'ouvrage a été violemment bombardé et a subi des dommages considérables. Actuellement [septembre 1972] il est utilisé comme dépôt et garage par le centre de Commandos voisins. Les fossés et les remparts sont couverts de ronces impénétrables.

Organisation générale : L'ouvrage est constitué par un rectangle bastionné de 230 mètres par 170 mètres entre les saillants de bastions dont le grand axe est orienté nord / nord-ouest - sud / sud-est.

L'escarpe revêtue est semi-détachée sur les trois fronts ouest, nord et est, attachée à demi-revêtement sur le front sud.

- Contrescarpe à terre coulante, sauf autour de la demi-lune du front sud.

- Fossé général tout autour de l'ouvrage (largeur 7 mètres environ au fond).

- Un chemin couvert entoure l'ensemble de l'ouvrage, comportant devant les courtines ouest, nord et est de grandes places d'armes rentrantes (tenant lieu de demi-lunes) avec traverses et sorties. Le front sud comporte une demi-lune et un chemin couvert de type plus ancien avec places d'armes et traverses de chemin couvert.

- A l'intérieur, la grande cour centrale est entourée d'une grosse levée de terre périphérique, formant rempart et portant la banquette de tir. Ce rempart est tracé à pans coupés à la gorge des bastions et le pied de son talus extérieur arrive légèrement en arrière du parapet couronnant l'escarpe, ménageant ainsi un chemin de ronde.

Le grand côté ouest de ce rempart abrite une caserne à l'épreuve à deux niveaux. L'entrée du réduit est ménagée au milieu du front est. Le rempart nord et les pans coupés sud-ouest sont percés de poternes permettant d'accéder aux terre-pleins extérieurs des bastions.

- Sous le massif du rempart, à la gorge du bastion 101 se trouvait le magasin à poudre type 1874 (détruit).

- Dans l'angle sud-est de la cour intérieure se trouve le magasin à poudre d'origine (1853).

Détails :

Escarpe, front sud : maçonnerie grossière en moellon de schiste exécutée au 18^e siècle.

Autres fronts : parements en maçonnerie, en pierre de taille de granite clair, appareillé, avec chaînes d'angles harpées (disposition commune à tous les bâtiments de l'ouvrage). Le parapet est surmonté d'une tablette bordée d'un tore faisant saillie en avant du parement.

L'escarpe sensiblement verticale, repose à la base sur un soubassement maçonné en glacis à deux pentes, disposition très rare correspondant en fait à un habilage du massif rocheux sur lequel est fondée l'escarpe.

Caserne casematée (appelée T dans les Grands Atlas du Génie) : grand bâtiment rectangulaire établi sous le grand côté ouest du rempart, dans lequel il s'appuie aux deux extrémités (équilibre des voûtes). Ce bâtiment comporte deux niveaux d'habitation :

- Un rez-de-chaussée, du même niveau que la cour centrale.

- Un sous-sol prenant jour de chaque côté sur une cour longeant le bâtiment.

- Un niveau partiel de citernes (quatre citernes avec bassin de décantation et filtre, citernes alimentées par les eaux de ruissellement).

A l'origine, le bâtiment comportait, à chaque niveau, 15 travées identiques (Une travée centrale / vestibule et cage d'escalier et 7 travées de chaque côté) voûtées et séparées par des refends. A chaque extrémité, il est traversé par des passages permettant, à l'étage supérieur, d'aller de la cour centrale au parapet et, à l'étage inférieur ; d'aller de la cour intérieure à la cour extérieure.

Les bombardements aériens ont détruit les 7 travées du centre et endommagé 4 autres (2 de chaque côté) coupant littéralement le bâtiment en deux. D'autre part, les voûtes de l'étage supérieur (Voûtes surbaissées en maçonnerie appareillée de 0,6 mètre d'épaisseur recouverte d'un remplissage en maçonnerie de mortier avec chape de forme couverte d'une étanchéité, épaisseur totale à la clef : de 0,8 à 1,1 plus 3 mètres de terre au rempart.) portaient les terres du parapet et la banquette de tir ; ces terres semblent avoir été déblayées dès avant la guerre, probablement à la suite d'infiltration d'eau dans les casemates (incident fréquent dans les bâtiments de cette époque).

Fenêtres (deux par travée, dans chaque façade) rectangulaires à linteau monolithique surmonté d'un arceau de décharge à claveaux rayonnants, montants en gros appareil dressé et harpé.

Portes des couloirs : plein cintre, montants et claveaux harpés. L'accès aux couloirs et à la travée centrale du rez-de-chaussée se fait par des ponceaux en maçonnerie franchissant la cour. Le ponceau central a disparu sous les bombardements.

Circulation longitudinale réalisée par des portes percées dans les refends transversaux et disposées en alignement droit. D'après un état de la fin du 19^e siècle, ce bâtiment avait, à l'origine, une contenance [capacité] de 533 hommes (avec ameublement pour 621), elle contenait une boulangerie avec four, une cuisine, un magasin aux grains.

Réserve d'eau : 1 200 mètres cubes environ, débit des deux pompes : 41 litres par minute chaque.

Magasin à poudre (repère B du plan Marine, U des plans du Génie) : construit en 1853 et implanté dans l'angle sud-est de la cour intérieure du réduit, c'est un bâtiment en élévation conforme aux dispositions adoptées pour ce genre d'édifice depuis le 17^e siècle et avant la mise en service de l'artillerie rayée. Capacité : 44 900 kilogrammes de poudre.

Plan rectangulaire : toiture en maçonnerie pleine à deux pentes sur voûte intérieure ; accès par entrée ménagée dans le pignon nord (deux portes successives par raison de sécurité) donnant de plain-pied dans la chambre des poudres. Dimensions intérieures 16,8 mètres par 8,2 mètres), voûtée en plain cintre (hauteur sous clef : 5 mètres). La chambre des poudres est établie sur vide sanitaire en sous-sol (accès par deux trappes) et comporte un plancher dont les logements des poutres sont visibles dans les parois. Les murs latéraux des longs pans (épaisseur 2,5 mètres) sont traversés par des barbacanes d'assèchement tracées en baïonnette (4 de chaque côté). Maçonnerie : pierre de taille de granite clair appareillée et dressée. Chaînes d'angle en gros appareil. Les longs pans sont surmontés d'une corniche de granite biseautée et soulignée d'un filet. Date, en pignon : 1853. Bâtiment très soigné quoique de décoration très sobre, où les nécessités de la protection ont eu pour conséquence l'extrême homogénéité d'une construction qu'on serait tenté de qualifier de monolithique.

Magasin à poudre enterré : ...

Passage couvert Nord : ...

Porte d'entrée : s'ouvre au milieu de la courtine 102-103 (front est) ; dans son projet, Vauban avait prévu l'entrée par le front nord.

Portail en maçonnerie dont le sommet dépasse d'environ 2,5 mètres le couronnement de l'escarpe.

Ouverture en plein cintre extradossé en harpe s'ouvrant dans un ébrasement rectangulaire servant de logement au tablier du pont-levis relevé. Cet ébrasement est encadré de deux montants formant pilastres, surmonté d'un linteau. L'ensemble, réalisé en gros appareil de granite beige clair est surmonté d'une corniche à larmier couronnée d'une moulure débordante en quart de rond, et soulignée d'un filet.

Au-dessus, une table de granite taillée en pointe de diamant. Le bâtiment repose sur un soubassement en glacis, les deux montants reposant, par l'intermédiaire d'un boudin, sur deux petits soubassement talutés se perdant dans le soubassement général. Au-dessus de la porte, dans le linteau, entre le filet et la corniche, est gravée la date "1854".

Dans les montants sont percés, en façade, les deux fentes de passage des chaînes du pont-levis et le logement des poulies métalliques encore en place).

Pont-levis du type à la Poncelet, dont les mécanismes (chaînes à contrepoids) sont logés dans des niches ménagées dans les joues latérales des montants, à droite et à gauche du passage ; à l'arrière feuillure des vantaux de la porte.

La porte donne accès à un petit vestibule à ciel ouvert, avec de part et d'autre les escaliers d'accès au chemin de ronde, ce vestibule précède un passage couvert menant à la cour centrale et constitué par une galerie voûtée en plein cintre.

Côté cour, le passage est encadré par deux locaux casematés à usage de corps de garde prenant jour dans une façade donnant sur la cour centrale. Les locaux casematés communiquent chacun par deux portes avec le passage couvert. Leur façade arrière, encastrée dans le talus intérieur du rempart se raccorde à celui-ci par deux murs en aîle, tracés en retour oblique et surmontés chacun d'un escalier d'accès à la banquette du rempart.

Le tout est assez sévère, très sobre mais de proportions heureuses.

Divers : A noter dans les flancs des bastions 103 et 104 des embrasures à canon pour le flanquement (une par flanc) :

- Embrasures rectangulaires, à joues légèrement divergentes, entaillant le parapet ; seuil monolithique, montants en gros appareil harpé.

- Egalement des créneaux de fusillade (six par flanc répartis à raison de trois à droite et trois à gauche de l'embrasure du canon), ces créneaux sont des fentes verticales du type "archère" à joues convergeant vers l'extérieur.

Conclusion sur le réduit de Quéléren : Ouvrage intéressant du fait de sa réalisation en deux phases éloignées [1694-1699 et 1852-1856], et par ailleurs très conforme aux dispositions réglementaires en France à son époque, à la veille de la crise de l'artillerie rayée. Analogies à faire avec les forts de la première ceinture de Paris (1840). On y constate une fois de plus l'attachement obstiné du corps de génie français au système bastionné, malgré l'abandon à peu près général ce système à l'étranger.

Annexe 3

Iconographie

19832900731PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre

19832900747PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre

19832900735PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre

19712900611P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)

19712902419NUCA : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)

19712902420NUCA : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)

19712900617P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)

19712900610P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)

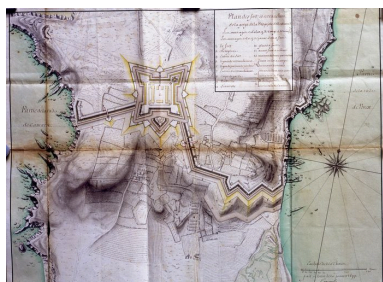
19712900609P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)

19722901446Z : , Bande n° 419.

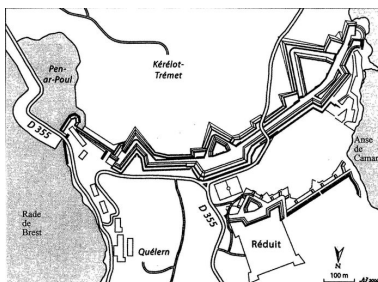
19722905003Z : , Bande n° 419.

19722901447Z : , Bande n° 419.
19722905004Z : , Bande n° 419.
19722901449Z : , Bande n° 419.
19722901448Z : , Bande n° 419.

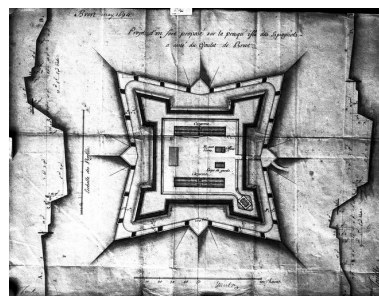
Illustrations



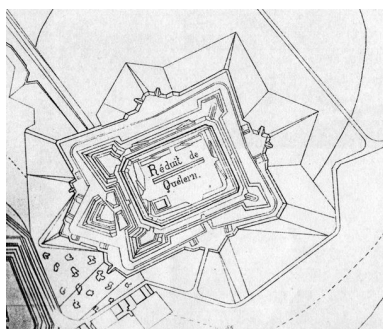
Plan des forts et retranchements de la gorge de la presqu'île de Roscanvel, fait à Brest par Traverse le 10 janvier 1699
Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Autr. Jean-Pierre Traverse
IVR53_19832900747PB



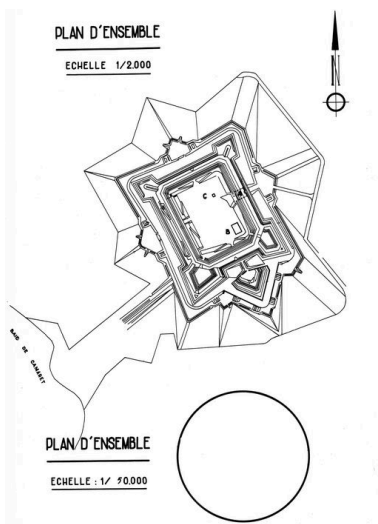
Plan des lignes de Quéléren
Autr. Jean-Yves Besselièvre, Repro. Lénaïg L'Aot
IVR53_20072908988NUC



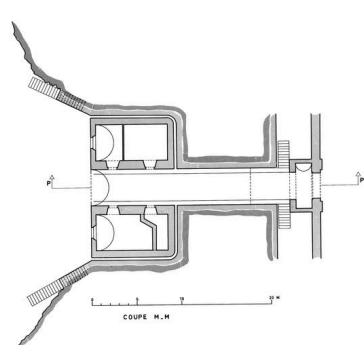
Projet d'un fort proposé sur la presqu'île des Espagnols fait à Brest en mai 1694 par Vauban
Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Autr. Sébastien Le Prestre de Vauban
IVR53_19832900735PB



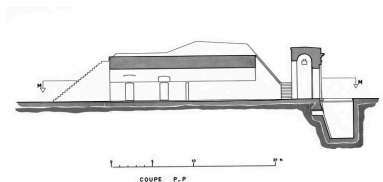
Détail du plan de situation des lignes et du réduit de Quéléren : réduit, Atlas des batteries de côte : côte de Brest, 1893, Vincennes
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042903706NUCA



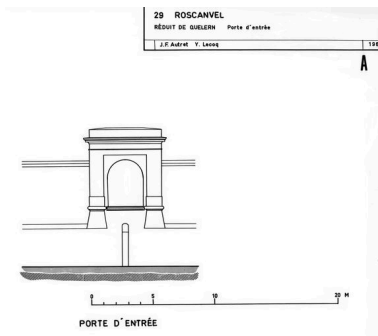
Plan d'ensemble, réduit de Quéléren
Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900147P



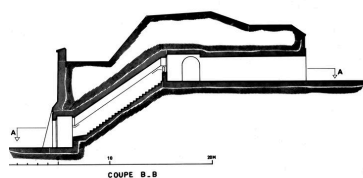
Réduit de Quéléren, plan de la porte d'entrée
Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900161P



Réduit de Quéléren, coupe P-P de la porte d'entrée
Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900162P

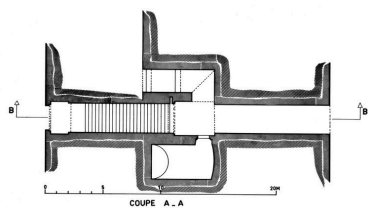


Réduit de Quéléren, élévation de la porte d'entrée

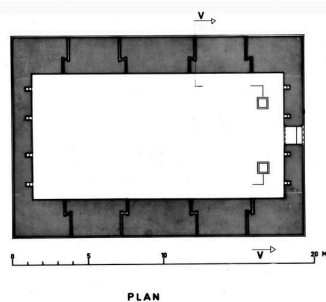


Coupe A-A de la poterne Nord du réduit de Quéléren (Autret)
Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Autret (Dess. Inv.)
IVR53_19872900140P

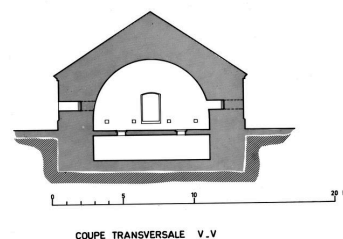
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambart, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900163P



Coupe B-B de la poterne Nord
du réduit de Quéléren (Autret)
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambart, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Autret (Dess. Inv.)
IVR53_19872900139P



Plan du magasin à poudre
du réduit de Quéléren. Il est
identifié comme le bâtiment B
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambart, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Autret (Dess. Inv.)
IVR53_19872900143P



Coupe VV du magasin à poudre
du réduit de Quéléren. Il est
identifié comme le bâtiment B
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambart, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900144P



Vue aérienne verticale des
bombardements du réduit de
Quéléren, 3 septembre 1944
Repro. Guillaume Lécueillier,
Autr. Photography U.S. Air Force
IVR53_20062904787NUCA



Vue aérienne du réduit de Quéléren
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901871NUCA



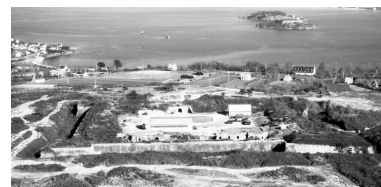
Vue aérienne générale des
fortifications de Quéléren :
batteries, réduit, lignes de Quéléren
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901872NUCA



Vue aérienne du réduit
de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712900611P



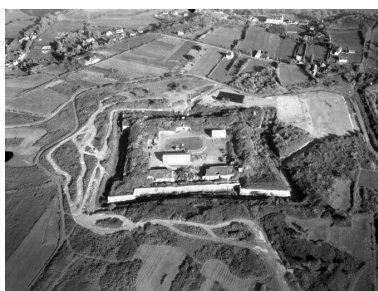
Vue aérienne du réduit de Quéléren
en 1971 prise dans l'alignement
des anciennes lignes de Vauban.
En arrière-plan : la caserne Sourdis
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712902419NUCA



Vue aérienne (détail) du réduit
de Quéléren en 1971 prise dans
l'alignement des anciennes
lignes de Vauban. En arrière-
plan : la caserne Sourdis
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712902420NUCA



Vue aérienne du réduit
de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712900617P



Vue aérienne du réduit
de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712900610P



Vue aérienne du réduit
de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712900609P



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : front sud-ouest. Au
premier plan : le bastion 101.
Arrière plan : le bastion 104
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900167X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : front nord-ouest. Au
premier plan : le bastion 104.
Arrière plan : le bastion 103
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900170X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
front nord-ouest depuis le bastion
103. En arrière plan : le bastion
104
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900171X



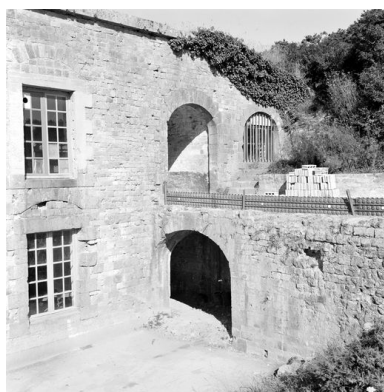
Vue du réduit de Quéléren
en 1969 : porte d'entrée
monumentale datée 1854
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900164X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : détail du soubassement
du pilastre de la porte d'entrée
monumentale datée 1854
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900166X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
caserne casematée depuis le nord
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900161X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
accès de la caserne casematée
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900162X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
détail de la façade de la caserne
casematée. Baies encadrées de
pierres de taille et arcs de décharge
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900169X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : extrémité nord de la caserne
casematée en partie détruite par
les bombardements de 1944
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900165X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : extrémité sud de la caserne
casematée en partie détruite par les
bombardements de 1944. Au premier
plan : deux casemates éventrées
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900168X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : passage couvert du front
nord depuis l'intérieur de la cour
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900163X



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901446Z



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905003Z



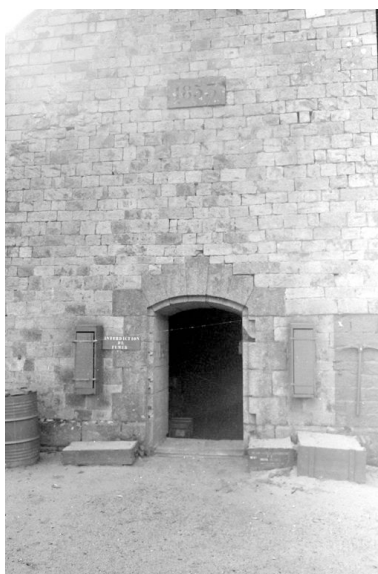
Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901447Z



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905004Z



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901449Z



Vue du magasin à poudre
du réduit de Quéléren en
1972 : entrée, datée de 1853
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901448Z

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les casernes à l'épreuve et casernes défensives, 1800-1870 (IA56132129)

Les forts et enceintes, 1815-1870 (IA56132130)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Vestibule et rade de Brest : ensemble fortifié (19e siècle) (IA29001846) Bretagne, Finistère, Brest

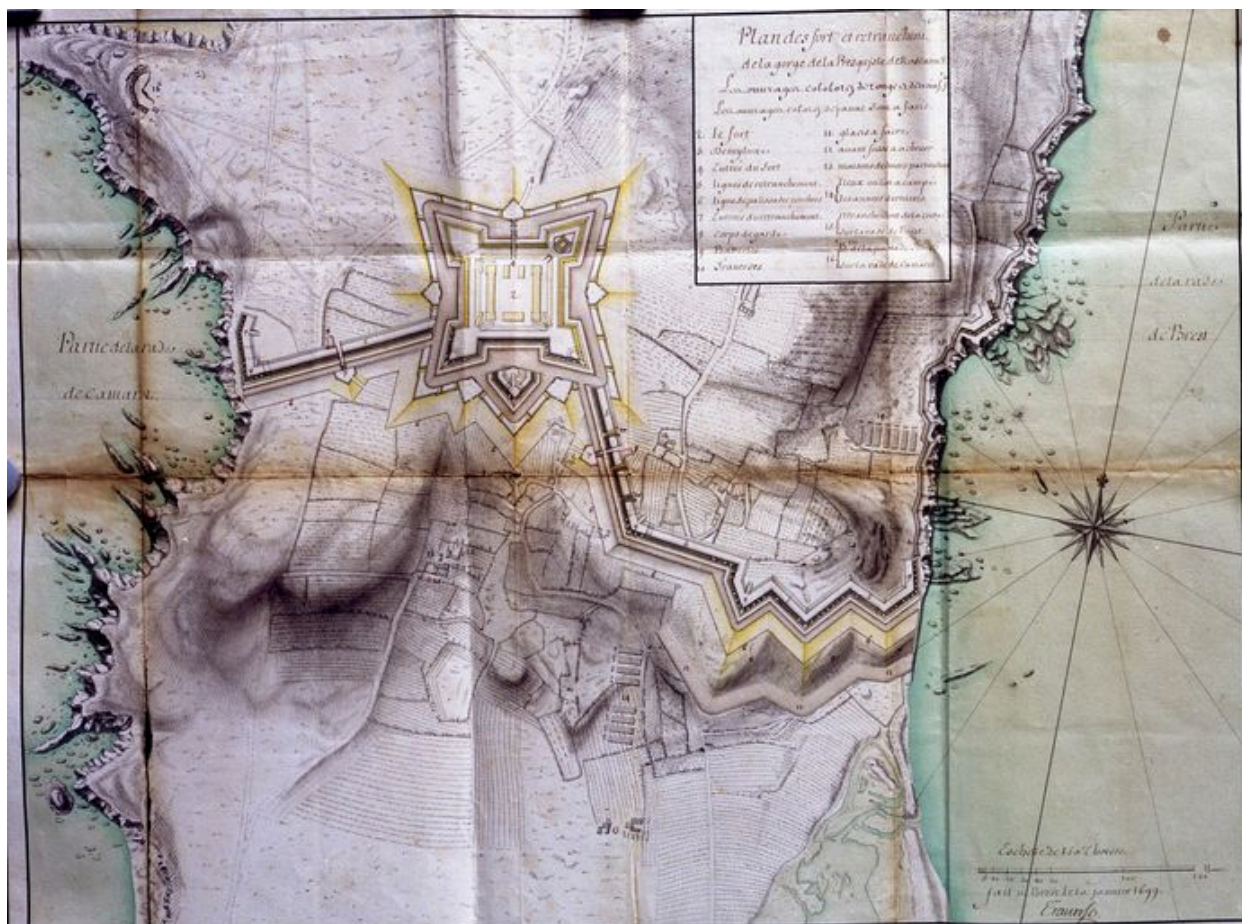
Caserne de Sourdis, Route de Quéléren (Roscanvel) (IA29001785) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Route de Quéléren,

Retranchements et fortifications extra-urbaines dites lignes de Quéléren (Cr 36-39), Quéléren (Roscanvel) (IA29001324)

Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quéléren

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan des forts et retranchemens de la gorge de la presqu'île de Roscanvel, fait à Brest par Traverse le 10 janvier 1699

Référence du document reproduit :

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.** Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

IVR53_19832900747PB

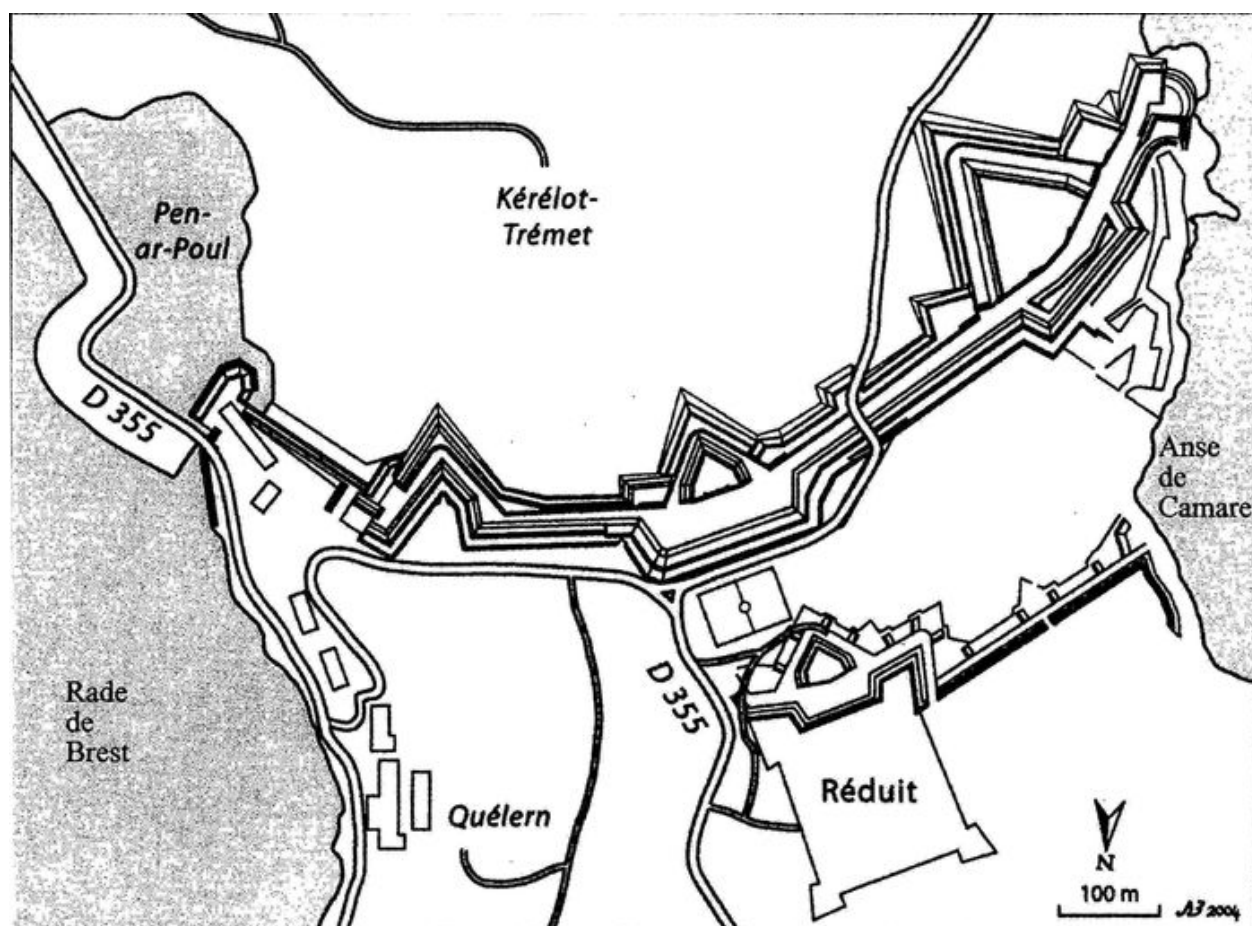
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Traverse

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des lignes de Quéléren

Référence du document reproduit :

- **"Les lignes de Quéléren (17e-20e siècles)" [2005]**
BESSELIÈVRE, Jean-Yves. "Les lignes de Quéléren (17e-20e siècles)" in DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quéléren. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 13, 2005.

IVR53_20072908988NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Lénaïg L'Aot

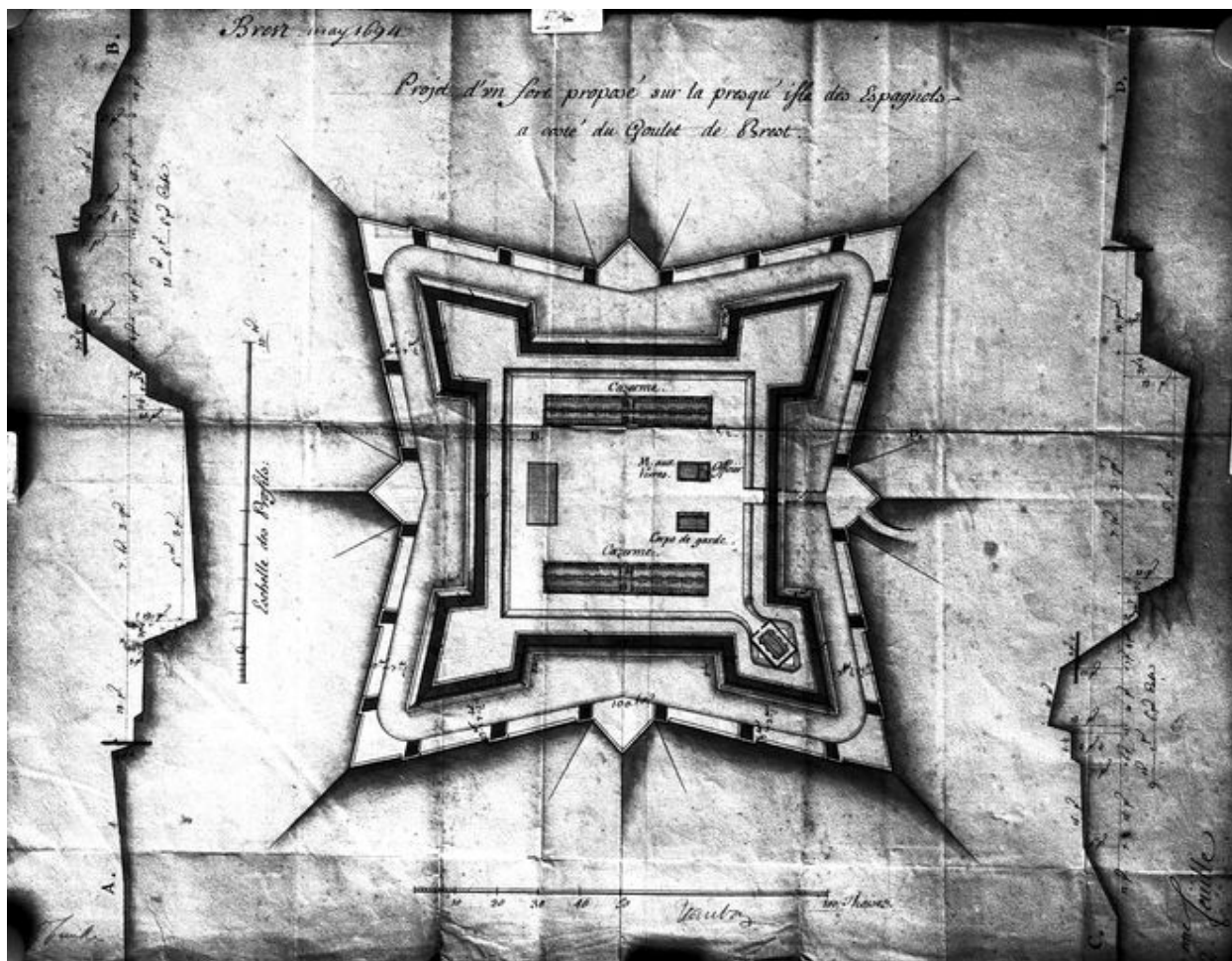
Auteur du document reproduit : Jean-Yves Besselièvre

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'un fort proposé sur la presqu'île des Espagnols fait à Brest en mai 1694 par Vauban

IVR53_19832900735PB

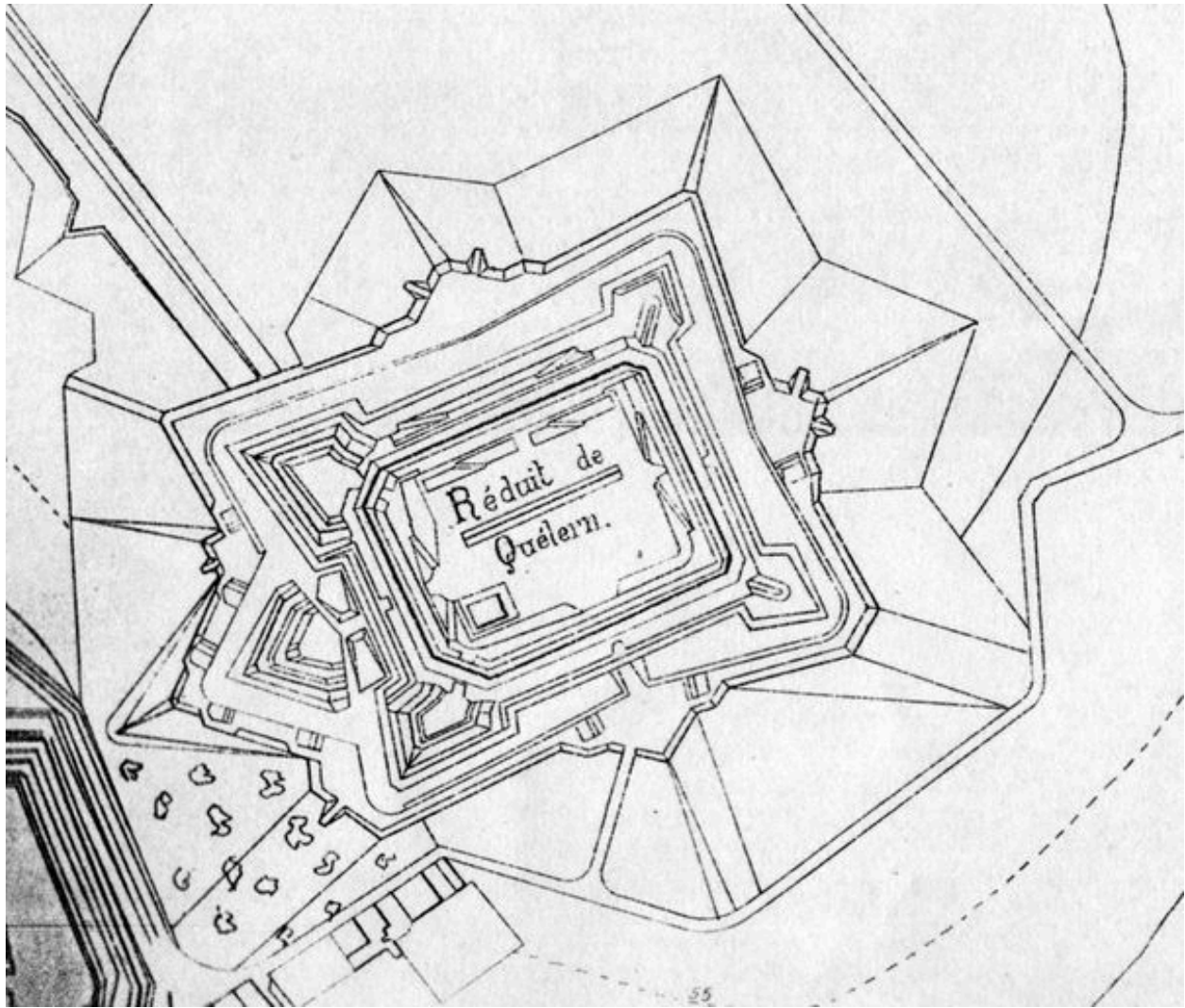
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



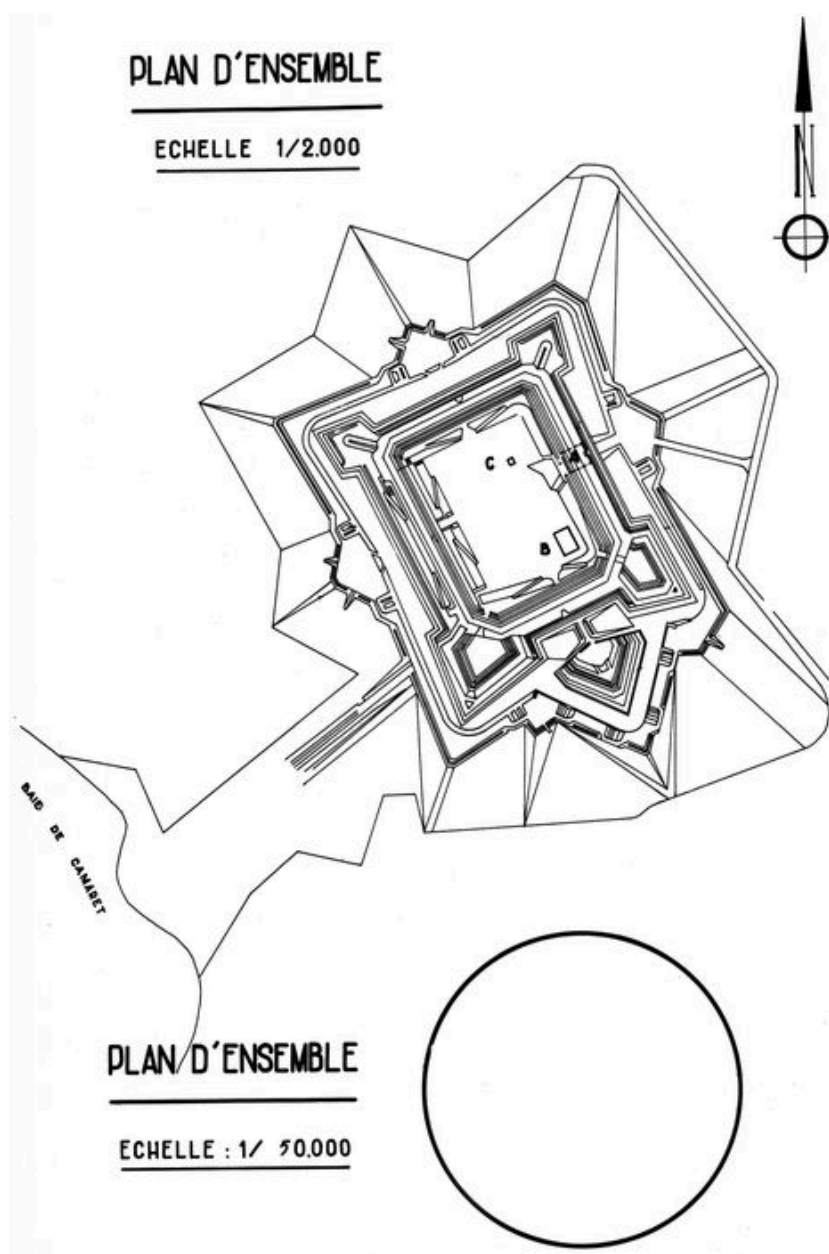
Détail du plan de situation des lignes et du réduit de Quéléren : réduit, Atlas des batteries de côte : côte de Brest, 1893, Vincennes

IVR53_20042903706NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble, réduit de Quéléren

IVR53_19872900147P

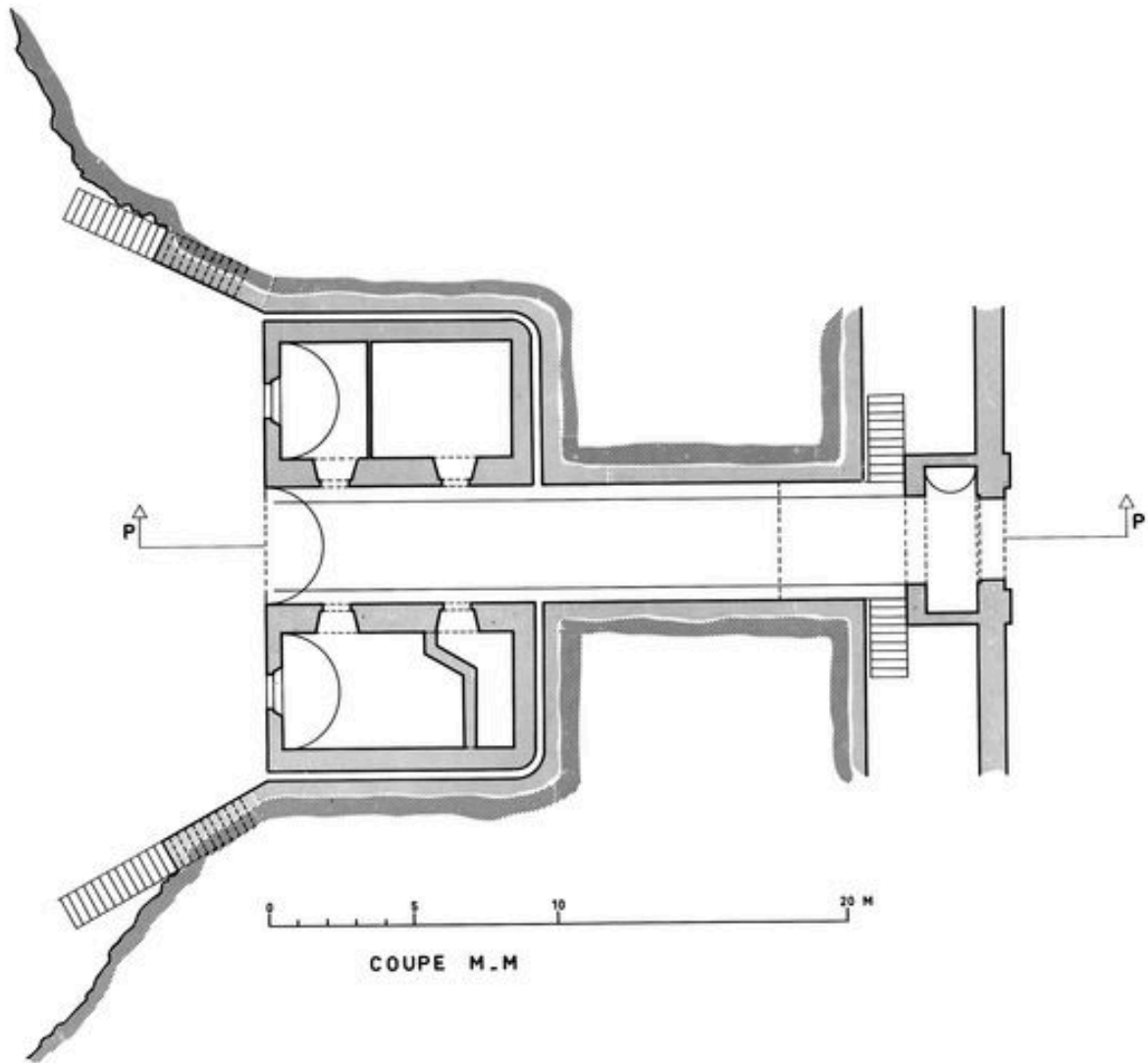
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit de Quéléren, plan de la porte d'entrée

IVR53_19872900161P

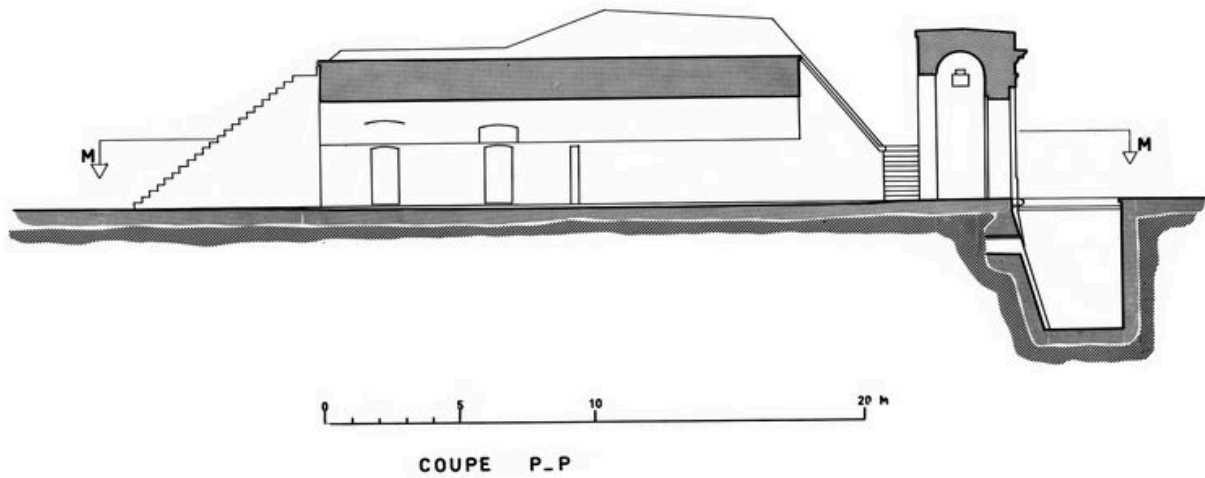
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit de Quéléren, coupe P-P de la porte d'entrée

IVR53_19872900162P

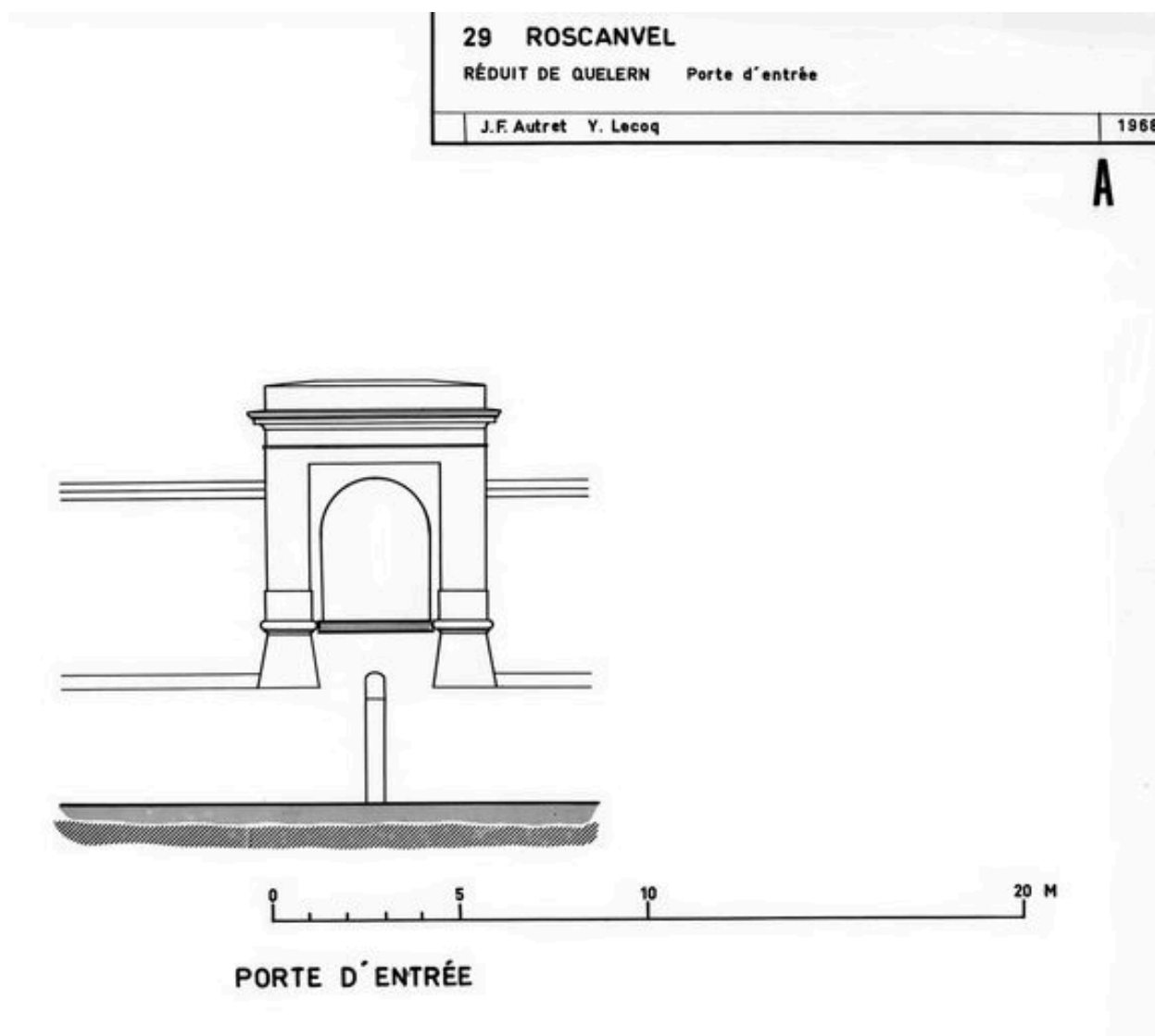
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit de Quéléren, élévation de la porte d'entrée

IVR53_19872900163P

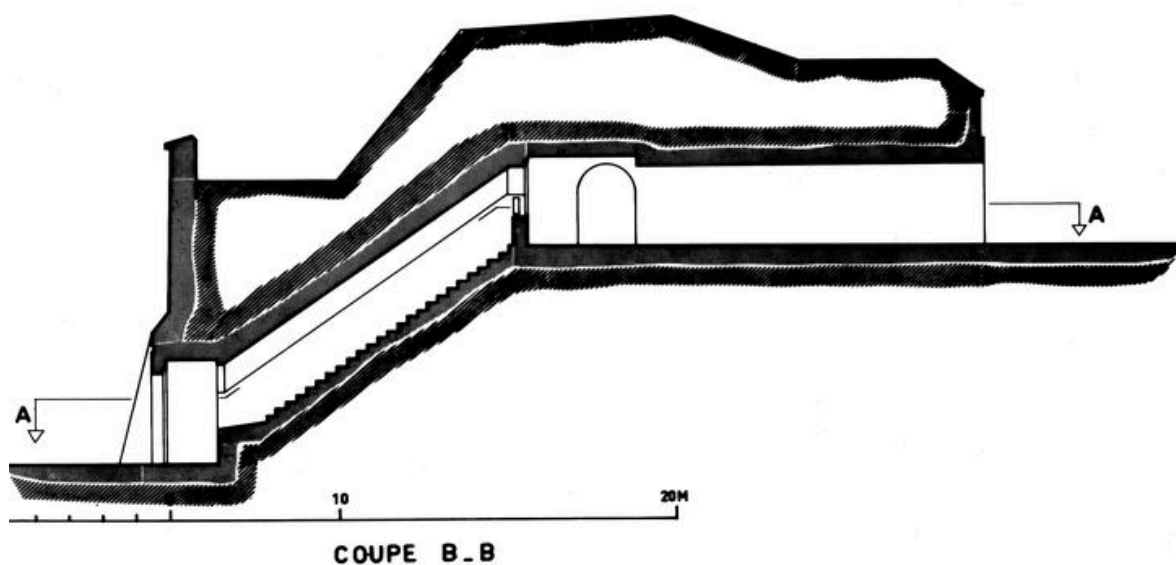
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe A-A de la poterne Nord du réduit de Quéléren (Autret)

IVR53_19872900140P

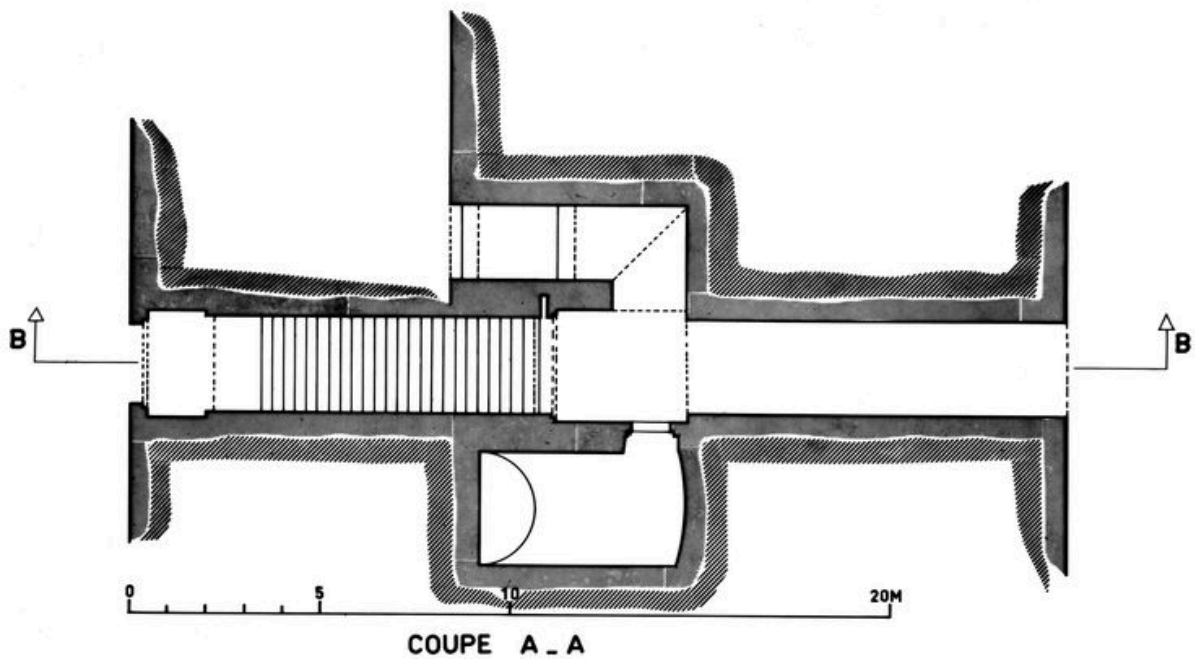
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Autret (Dess. Inv.)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe B-B de la poterne Nord du réduit de Quéléren (Autret)

IVR53_19872900139P

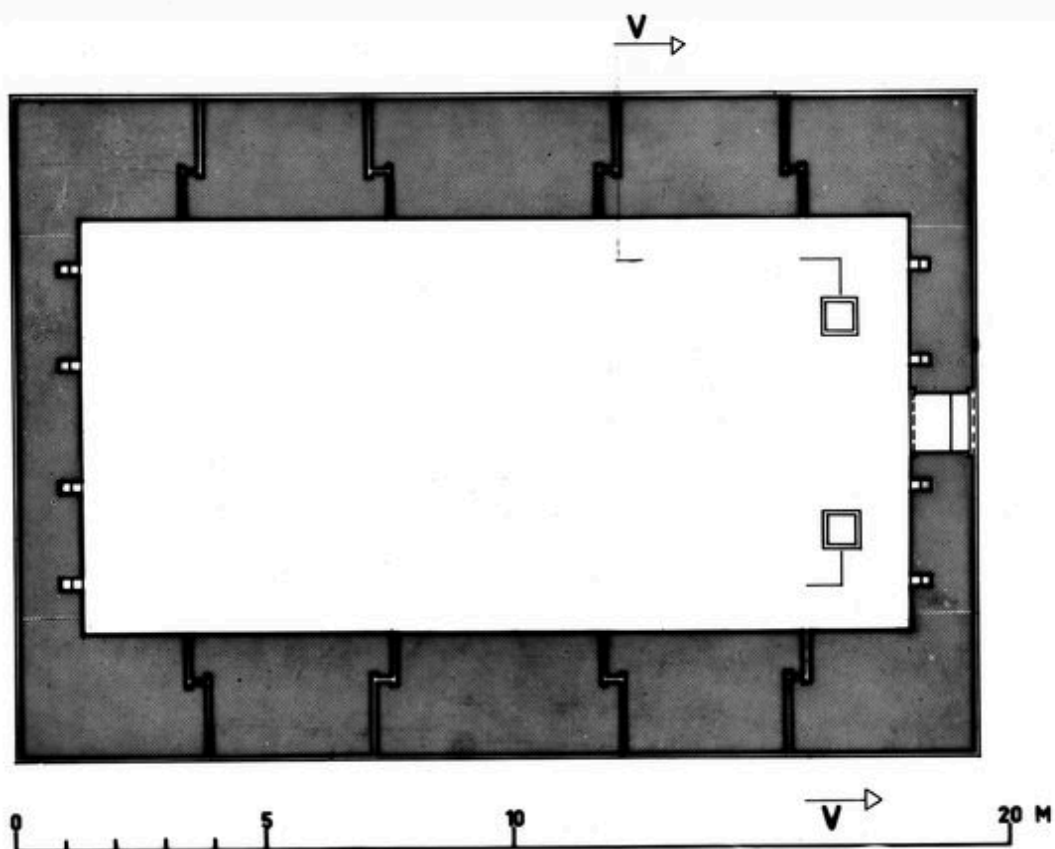
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Autret (Dess. Inv.)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PLAN

Plan du magasin à poudre du réduit de Quéléren. Il est identifié comme le bâtiment B

IVR53_19872900143P

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

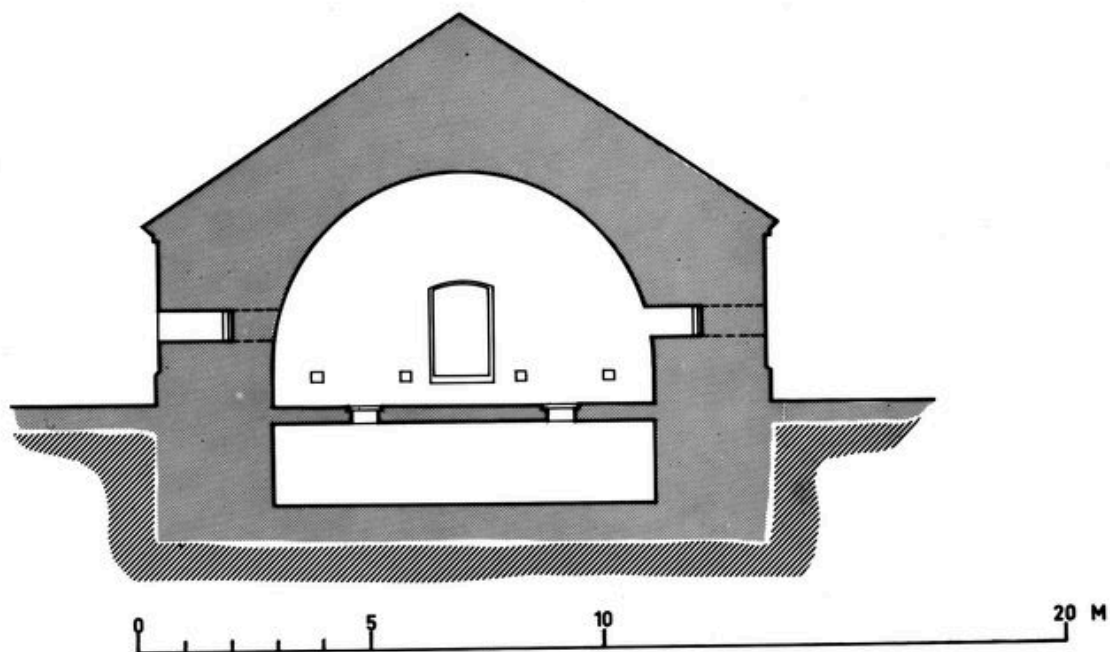
Auteur du document reproduit : Autret (Dess. Inv.)

Date de prise de vue : 1987

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



COUPE TRANSVERSALE V_V

Coupe VV du magasin à poudre du réduit de Quéléren. Il est identifié comme le bâtiment B

IVR53_19872900144P

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Date de prise de vue : 1987

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale des bombardements du réduit de Quéléren, 3 septembre 1944

Référence du document reproduit :

- FLOCH (H.) - LE BERRE (A.), L'enfer de Brest, Bayeux, Heimdal, 2001, 304 p.

IVR53_20062904787NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Photography U.S. Air Force

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren

IVR53_20032901871NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale des fortifications de Quéléren : batteries, réduit, lignes de Quéléren

IVR53_20032901872NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900611P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



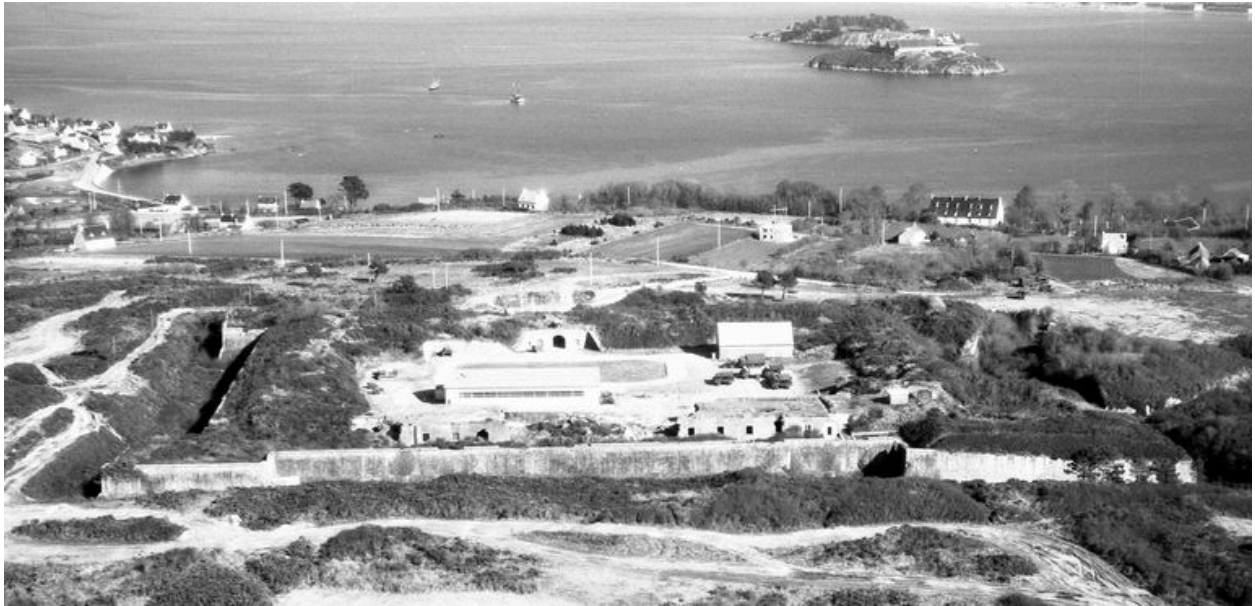
Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971 prise dans l'alignement des anciennes lignes de Vauban. En arrière-plan : la caserne Sourdès

IVR53_19712902419NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne (détail) du réduit de Quéléren en 1971 prise dans l'alignement des anciennes lignes de Vauban. En arrière-plan : la caserne Sourdis

IVR53_19712902420NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900617P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900610P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900609P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front sud-ouest. Au premier plan : le bastion 101. Arrière plan : le bastion 104

IVR53_19692900167X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front nord-ouest. Au premier plan : le bastion 104. Arrière plan : le bastion 103

IVR53_19692900170X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front nord-ouest depuis le bastion 103. En arrière plan : le bastion 104

IVR53_19692900171X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : porte d'entrée monumentale datée 1854

IVR53_19692900164X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : détail du soubassement du pilastre de la porte d'entrée monumentale datée 1854

IVR53_19692900166X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : caserne casematée depuis le nord

IVR53_19692900161X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : accès de la caserne casematée

IVR53_19692900162X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : détail de la façade de la caserne casematée. Baies encadrées de pierres de taille et arcs de décharge

IVR53_19692900169X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : extrémité nord de la caserne casematée en partie détruite par les bombardements de 1944

IVR53_19692900165X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : extrémité sud de la caserne casematée en partie détruite par les bombardements de 1944. Au premier plan : deux casemates éventrées

IVR53_19692900168X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : passage couvert du front nord depuis l'intérieur de la cour

IVR53_19692900163X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722901446Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722905003Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722901447Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722905004Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722901449Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972 : entrée, datée de 1853

IVR53_19722901448Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation